

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Vincenzo Palazzolo à Susanne Alongi; Joseph Millet à Félicie B. Adams; Ernest Acquittapace à Grace A. Weab; Fred Smith à Marie Romano; Wu Schlichting à Lillie Haynie; Giuseppe Ginklerio à Carmela Fava; Simon Weil à Margaret Flanagan; Ruiz de Armas à Nizida Benvenuto; Aaron Martin à Blanche Turegano.

NAISSANCES.

Mmes Nelson Gorette, une fille; Christopher J. Russell, une fille; J. V. Petit, une fille; Frank L. Cladding, une fille; Joseph Kleio, une fille; Cosimo Messina, une fille; John J. Saucer, une fille; Washington Roy, une fille; Giuseppe Gardina, une fille; John M. Gantelli, un garçon; Pierre Larroux, un garçon; Frank Palmisano, un garçon.

DECES.

Mme J. Livaudala, 8 mois, paroisse St-Bernard; Sœur Antoinette C. Burns, 31 ans, Hôpital de Charité; A. Block, 67 ans, Hôpital; Tourou Paul; John, 25 ans, Vieux Bassin; Harris Rome, 3 ans, 5-00 N. Villiers; Mary Williams, 44 ans, Hôpital de Charité; H. C. Taylor, 1 an, 534 Bertrand; Mary T. Hart, 64 ans, 1527 Annapolis; Louise M. Giraud, 43 ans, 1220 St-Bernard; Vve Louis Klevon, 46 ans, 2020 Marais.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Mme Joseph Klefer vs son époux demande de divorce. Jules Baches vs Emma Kessler, séparation de corps et de biens. A. Marx & fils vs P. H. McCardie, réclamation de \$149.55 sur un compte courant. Ferdinand Koh vs Southern Pacific Co., réclamation de \$111. Demandes d'émancipation: Paul C. Turley, Walter E. Turley. Successions ouvertes: Thos R. Grayson, Vincent Foulon, Auguste Hurstel, Ren. J. Brunet vs Garham Marshall, procès exécutif de \$350.00.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AVOOIN.

Comparutions: Mary Gray, Jarcin; John Labaud, violation de l'acte 176 de 1908; E. Frestia, actes de violence; Karl Beherie, violation de la loi du dimanche. Condamnations: Chas Smith, Jules Caudeil, actes de violence, 30 d'amende ou 30 jours de prison; John Jones, Jarcin, 6 mois de prison.

Acquittés: Geo. Stieling, attaque à main armée; Antonio Tumocillo, abandon du foyer conjugal; Josephine Brown, Annie Hawkins, Ernest Brown, attaque à main armée; Geo. Long, attaque et blessure; Elvire de Smith, tentative d'outrage. Envoyé devant la Cour criminelle: Daniel Robertson, port d'arme cachée.

PETITES ANNONCES.

A vendre ou à louer - Le grand et moderne résidentiel de 925 sur 600 Ave. de la République pour \$10,000.00. On peut diviser par étages toutes les pièces de ce superbe appartement. Les détails descriptifs sont en mains. On peut visiter à tout moment. S'adresser au propriétaire, 117 et 119 rue de la République.

FAITS DIVERS.

La Station Navale.

M. C. H. Ellis, président de la Chambre de commerce, a reçu hier matin, une lettre de M. Frederick Winslow, secrétaire du département de la marine, informant que ce département n'avait pu que conformément à la loi et sans aucun esprit d'opposition envers la Nouvelle-Orléans, en retirant les fonds disponibles réservés à l'usage de la station navale de notre port. La mesure prise par le département de la marine ne vise pas seulement la station navale de la Nouvelle-Orléans, mais celles de tout le littoral de l'Atlantique qui, conformément à un règlement établi de longue date, doivent retourner au Trésor les crédits dont elles n'ont pas disposé.

Le Dr Roy est nommé membre du Bureau de santé.

Baton Rouge, Lae, 9 août - Le gouverneur Sanders a annoncé aujourd'hui la nomination du Dr C. A. Roy, de Monrovia, paroisse Avoyelles, comme membre du Bureau de santé de l'Etat en remplacement du Dr Sidney Porter, qui récemment a été nommé inspecteur médical. Le Dr Roy est un des médecins les mieux connus de la paroisse des Avoyelles et appartient à l'une des plus anciennes familles de cette partie de l'Etat.

Le gouverneur Sanders qui avait fait une tournée de conférences dans diverses paroisses est rentré hier matin à Baton Rouge. Il présidera la Convention qui sera tenue cette semaine dans le but d'améliorer les routes entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge.

Attaque et vol.

John Marache, un employé de la compagnie de chemin de fer Illinois Central domicilié rue du Camp 3110, a été attaqué et dévalisé hier matin par un garçon de café du nom de Harry Finkelhor. Les deux hommes avaient trinqué ensemble dans un café de la rue Douane et s'en allaient brés dessous de bois, lorsque arrivés devant le magasin de meubles Maestri, rue Bempart, Finkelhor sauta à la gorge de son compagnon et après l'avoir renversé à terre lui vida les poches.

Marache était libre lorsqu'il a fait sa plainte à la police et il a été écroué au poste afin de lui permettre de couvrir son whisky.

Finkelhor a été arrêté et peu plus tard à l'angle des rues Douane et Bourgogne. Il ne énergiquement l'accusation portée contre lui.

La question des ordures ménagères.

M. Henry Wagner, un ingénieur de Cincinnati, inventeur d'un nouveau procédé pour le traitement des ordures ménagères, est arrivé hier matin à la Nouvelle-Orléans. M. Wagner se rend à Mobile où il a installé une usine pour le traitement des ordures de cette ville. Il profitera de son séjour à la Nouvelle-Orléans pour exposer aux fonctionnaires de notre ville les avantages de son système, tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue financier.

Comparution de James Brickley.

James Brickley, le jeune nègre arrêté ces jours derniers à Raceland, Lae, sous l'accusation d'avoir dérobé 24 dollars au bureau de la police de cette ville, comparait hier matin, en audience préliminaire devant le commissaire fédéral Chiappella.

M. M. Kahn et Smith de Raceland, cités en témoignage, ont donné de forts mauvais renseignements sur Brickley, qui, parait-il, n'en est pas à son coup d'essai.

L'inculpé a été renvoyé devant la cour fédérale de circuit, sous caution de 1,000 dollars. Comme il n'était pas en mesure de fournir la caution exigée il a été écroué dans la prison de paroisse.

Il est probable que Brickley, vu son jeune âge, sera envoyé à l'Asile correctionnel de Washington.

Le Dr Guiteras restera à la tête du service sanitaire cubain.

Le Bureau de Santé d'Etat a reçu hier une lettre du Dr J. A. Estopinan, représentant à la Havane, informant que les Drs Guiteras et Duque, les chefs du service sanitaire cubain, qui récemment avaient donné leur démission, étaient revenus de cette décision sur la requête du président Gomez.

Ces deux docteurs, auxquels la ville de la Havane doit son excellente condition hygiénique actuelle avaient résolu de démissionner en apprenant que le gouvernement cubain se proposait de réduire les crédits affectés aux organisations sanitaires de l'Etat.

Cette décision avait causé des regrets unanimes, non seulement à la Nouvelle-Orléans, mais dans tous les ports du Golfe, car c'est en grande partie aux efforts incessants du Dr Juan Guiteras que l'on doit la disparition presque entière de la fièvre jaune à Cuba.

Le Dr Guiteras est déclaré en châté en apprenant hier que les deux docteurs cubains resteraient à la tête du département sanitaire, car leur présence à ce poste est une assurance que toutes les mesures nécessaires seront prises pour maintenir en état actuel la situation hygiénique de la Havane. Les docteurs Guiteras et Duque ont annoncé qu'ils resteraient à leur poste, après avoir obtenu du président Gomez la promesse que le gouvernement cubain leur allouerait les crédits nécessaires pour poursuivre leur œuvre.

La Fête Italienne.

Le comité exécutif et plusieurs autres comités des diverses sociétés italiennes de notre ville, qui ont pour mission d'élaborer le programme de la Fête qui aura lieu le dimanche 14 septembre, aux Fair Grounds, ont tenu une séance dimanche dernier dans les bureaux du journal italien, rue Decatur. Le plan du programme de l'après-midi sera une course attelée à laquelle prendront part plusieurs des meilleurs chevaux de la Nouvelle-Orléans. Une coupe de dix mille dollars sera offerte au gagnant.

Les enfants ne seront pas oubliés, et nombre de jeux intéressants, pour lesquels des prix seront donnés, seront organisés à leur intention. La fête se terminera par un brillant feu d'artifice et un bal, et tout fait prévoir, si le temps est beau, qu'une affluente nombreuse se rendra aux Fair Grounds.

Vente d'un yacht aux enchères.

M. Victor Lohel, marshal des Etats-Unis, a procédé hier à la vente aux enchères par autorité de justice, du yacht "Ratha" de Baltimore et de deux chaloupes à gazelle appartenant à M. Charles Collins Buck.

Avant la vente, M. Léon Locke, avocat de W. G. Coyle, a avisé des personnes intéressées qu'elles avaient un nantissement de \$5,000 sur le yacht.

Cette information n'a pas refroidi l'enthousiasme des acquéreurs et au bout de quelques minutes le yacht a été finalement adjugé à M. Nathan Stern pour la somme de \$5,000. Ce yacht qui avait été amené de Baltimore par son propriétaire il y a à peu près un an, était après depuis cette époque auprès du débarcadère des bacs à Alger.

C'est un bâtiment de 94 tonnes, muni des installations les plus modernes et parfaitement équipé pour une croisière en haute mer.

HOPSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS. It is a natural remedy for all ailments of the stomach and bowels. It is a natural remedy for all ailments of the stomach and bowels.

SANTAL MIDY. SUPERIEUR AUTOPHURETUX INJECTONS. CAPSULES. SOULAGE EN 24 HEURES.

Devant la Cour Juvenile.

Pat McGuire, âgé de 13 ans et Andrew Kinella, âgé de 13 ans, accusés d'avoir brisé la vitrine du magasin de M. H. Steffe, rue Baronne, près Girod, ont comparu hier matin devant la Cour Juvenile.

Les deux gamins passaient dans la rue Baronne, et avaient renversé l'enseigne d'un cordonnier. Ce dernier, furieux, les poursuivit et réussit à attraper l'un d'eux par le collet. Le compagnon du captif voulut venir à son secours et dans ce but lança une brique au cordonnier.

Le projectile manqua son but et alla frapper une vitrine qu'il réduisit en pièces. Après avoir entendu la déposition des deux inculpés le juge Wilson a résolu de remettre à plus tard le prononcé de la sentence.

Un autre gambo de 9 ans, Walter Smith, accusé de cruauté envers les animaux, a aussi comparu devant la Cour. Après l'avoir réprimandé, le juge l'a remis en liberté sur parole et l'a confié à sa mère, à laquelle il a recommandé de le mieux surveiller à l'avenir.

Voleur à l'étalage.

Le détective Franz a surpris un nommé Richard O. Eisenhart au moment où il s'emparait d'un corset hier matin dans le magasin Holmes, rue du Canal. Cet individu, immédiatement arrêté, a été écroué dans le poste du troisième precinct en attendant sa comparution.

Eisenhart, pour excuser son acte, a déclaré qu'il n'avait pas d'argent et qu'il avait faim.

CHUTE.

Frank Burke, un ouvrier employé par la Delta Contracting Company à la démolition d'un bâtiment situé à l'angle de rues Université et Commune, a fait une chute d'une hauteur de trente pieds, hier matin, et a subi des lésions internes qui ont nécessité son transport à l'Hôpital. Burke abattait une muraille en briques avec une pièce de bois lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé en arrière dans la rue.

La première balle de coton.

La première balle de coton récoltée cette année en Louisiane a été vendue aux enchères hier après-midi dans l'allée derrière la Bourse au coton.

Après une très vive enchère, cette balle a été finalement adjugée à M. H. Dixey à raison de 15 sous le livre.

Ce coton a été récolté sur la plantation de M. J. F. Morgan, à Gueydan, Lae. La balle était consignée à Harris et Eustis, marchands de coton. Le prix payé pour ce nouveau coton était de trois sous plus élevé que le cours actuel.

Vol d'un diamant.

La police s'occupe d'un vol considérable commis ces jours derniers dans la demeure de Mme L. Stewart, rue Conti 1020. Il paraît que M. M. Sam Taylor de Biloxi avait confié des bijoux à Mme Stewart parmi lesquels se trouvait une épinglette d'un diamant. La pierre était évaluée à \$500.

Dimanche soir Mme Stewart s'est aperçue que le diamant avait été enlevé de l'épinglette et une pierre commune substituée à sa place. Les détectives ont fait une enquête mais jusqu'à présent ils n'ont trouvé aucun indice qui puisse les mettre sur la piste des coupables.

Est-ce un meurtre ?

Le corps de Mandy Ferguson, un nègre, ce matin pour être trouvé inanimé gisant à terre dans la cour de la maison de détention hier après-midi, vers trois heures. Comme le bruit courait que le malheureux avait été frappé par les gardiens de l'institution, son corps a été transporté à la morgue où le coroner procédera à l'autopsie ce matin.

Le capitaine Maurice Picheloup, interrogé dans la soirée par le représentant de "L'Abéille", a dit qu'il n'avait pas encore appris si Ferguson avait été victime de la brutalité des gardiens.

La règle est de laisser les pensionnaires récréant dans la cour pour y prendre de punition les gardiens se servent d'un martinet et ne sont pas autorisés à brutaliser les victimes.

La testament de M. Vincent Foulon.

Le testament de M. Vincent Foulon a été homologué hier à la Cour Civile de District, division D. Par ce document qui est daté du 20 juin 1909, le testateur lègue à son frère M. Jules T. Foulon tous les biens qu'il possédait au moment de sa mort, le constituant ainsi son légataire universel. Le nomme aussi son frère exécuteur testamentaire sans caution.

Le nouveau tarif douanier.

Le percepteur des douanes de la Nouvelle-Orléans a reçu hier une copie du nouveau tarif douanier Payne-Aldrich, voté jeudi par le Congrès et mis immédiatement en vigueur. Ce document qui comporte 80 pages et 718 paragraphes est des plus compliqués et il s'écoulera probablement plusieurs semaines avant que les employés de la douane se familiarisent avec le nouveau tarif.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres. No 623 RUE STE-ANNE. SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY & CO., LTD.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauxements. 1108-1112 Rue Nô Bompars. PHONE: HEMLOCK..... 608.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embauxement. No 1308 AVENUE NORD BEMPARTS. Prié Exploité. Voitures pour Bal, Mariages, Pro menades, etc. Enterréments faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment. Tel sept-1241.

AMUSEMENTS

ARRÊTEZ-VOUS! REGARDEZ! ÉCOUTEZ! FÊTE DES POMPIERS. Au Profit du Fonds de Secours de Pompier de la Ville de la Nouvelle-Orléans. VAIN GROUND MARKET 14 AOUT, 1909. COMMENCANT A 2 30 P. M. Courses Handicap de Haras. Courses de Poney et de Mulet. Courses de Poney de la Nouvelle-Orléans. Courses à Pied pour les gents de Pompier. Concours de Motocycle. Femmes, Hommes, Filles et Garçons. JEU DE TOUTE SORTIE POUR FEMMES ET ENFANTS. Concours de Marche entre Membres Marquants des Départements de Police et de Pompier. Jeux et Divertissements de Tout Genre pour Enfants des Vieux et des Jeunes. PROMENADE CONCERT. DANSE. Amateurs aux Etrangers de Force et de Résistance dans le Concours de "TOUT OF THE" entre des Etrangers de la Département de Police et de Pompier. Un des PLUS BEAUX FAUX D'ARTIFICE qu'il y ait jamais été donné de voir, fabriqué et exécuté pour cette occasion. Entrée 25 cents. Enfants au dessous de 12 ans gratis. 10 aout-31

Mort d'une religieuse.

Sœur Antoinette, âgée de 31 ans, membre de l'Ordre de St-Vincent de Paul, est morte dimanche soir à 10 heures à l'Hôpital de Charité, après quelques semaines de maladie. Sœur Antoinette était native de Albany, N. Y. Elle avait pris le voile il y a neuf ans à Emmitsburg, Maryland, et avait été immédiatement envoyée à la Nouvelle-Orléans. Ses funérailles ont eu lieu hier après-midi à 5 heures au cimetière St-Louis.

CONSULAT DE FRANCE

Godechaux Building, 306-07. A partir du 15 juillet, pendant la durée des grandes chaleurs, les bureaux du Consulat de France seront ouverts au public de 8 heures du matin à 1 heure de l'après midi (excepté le samedi où ils seront ouverts de 9 heures du matin à midi).

AVIS.

Recherché dans un intérêt de famille: Jean Baptiste Mallet (de Saint Placard). Les parents de: Adrien et Louis Chaplain. Documents à remettre à: Jean Albert Agor, Baptiste Alhais, Eugène Arrebot-Natou, François Balauc, Julien Barrou, Ildore Alexis Baylot, Auguste Bejottes, Jules Boudin, Guillaume Bouillon, Jean Marcel Canguilhem, Blaise Marie Ferdinand Capdeville.

SALLE DE BILLARDS

MILLER. Parties entre Experts Tous les Soirs. Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nouvelle-Orléans. 116 Rue Bayou; 117 Passage de la Bourse, près Canal. J. MILLER, Propriétaire.

Excursions du Dimanche à Bon-Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad. Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. arrivent à 7.25 heures p. m. Billets en retour et le retour 50 cents, 75 cents et \$1. J. S. LAUREY, Secrétaire. 1700-27

AVIS SPECIAUX.

Bureau de Trésorerie de la Ville de la Nouvelle-Orléans, salle St. Robert, 711 Canal. Avis aux gens de bien: On publie que les taxes en la présente formule pour l'année 1909 ont été réduites dans un certain nombre de cas. On peut visiter à tout moment. On peut visiter à tout moment. On peut visiter à tout moment.

White City

OLYMPIA OPERA COMPANY. Lottie Kendall et une Compagnie de 36 Personnes. CE SOIR.

"BAID FASHA". Orchestre Complet. Prix: 20, 20, 40 et 50 c. Tables: mouvement de 8 à 10 30 P. M. Binges au vaste et magnifique de Grandwood. Entrée à la porte 10c. On se présente au théâtre ou en voyage sur le Gulf-Houston Carrouel.

WEST END

TOUS LES Soirs. ORCHESTRE MILITAIRE DE TORSO. FREDERICK GARTNER. KARL EMMY AND ALICE PETS. ERNEST YERKAS. ARNOLD LONG. VERNER KROEDER. Siège réservé 10 cents en vente à la caisse au Mansard de Place de Justice. Entr. 25c rue de Canal. 11 mai-

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END

T. TRANCHINA, Propriétaire. Tous les Mers Délicates de la Saison Née Cuisine et Boulangerie Servie. Prix Raisonnable. 19 mai-30

100-SHUBERT

Spécialité Continuelle de 12.00 à 10.30 p. m. Chaque Jour. Grand Divertissement de Tableaux. O. T. CRAWFORD. Changement de Tableaux les Dimanches et Jours. Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA. Commencement le 15 Avril 1909. Parties de Mandeville à l'arrivée de la Nouvelle-Orléans et de Mandeville à la tête de la tête de Canal. Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée de la tête de la tête de Canal. A l'aller, quitter Mandeville tous les jours à 5 heures a. m. L'aller et le temps le permettant. \$1.00 EXCURSIONS \$1.00 Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine Bluff, Paris, dimanche et mercredi à l'arrivée de la tête de la tête de Canal. Prix pour tous les jours à la gare du chemin de fer de Mandeville à Mandeville, à la tête de la tête de Canal. W. C. COYLE & CO. Agents. No 287 rue Oratoire. 10 mai-27

AVIS SPECIAUX.

Bureau de Trésorerie de la Ville de la Nouvelle-Orléans, salle St. Robert, 711 Canal. Avis aux gens de bien: On publie que les taxes en la présente formule pour l'année 1909 ont été réduites dans un certain nombre de cas. On peut visiter à tout moment. On peut visiter à tout moment. On peut visiter à tout moment.

Cela ne demande pas deux secondes. Elle comprit qu'elle se méfiait de Labouheyre: le belâtre lui faisait peur. Rien dans les paroles du jeune homme ne motivait cette crainte, instinctive, plus forte que le raisonnement. Sous toutes les paroles de respect, derrière cette obéissance, pour ainsi dire passive, de l'âme évincée, elle sentait, elle percevait de la colère, de la rancune, de la haine féroce. Avoir à un tel adversaire son amour: Hélène ne s'y refusait pas par pudeur seulement, mais aussi pour ne pas passer à Arquerie un ennemi dangereux, presque tout puissant contre le pauvre journaliste. Que le secret d'Hélène vint à être découvert, et la vie d'Arquerie était au bout de l'épée du plus célèbre écrivain de Paris!

craindre aucun rival heureux, qu'il ne soit: un mot permis d'espérer contre toute espérance. Veuillez prévenir M. de Gérviel que je désire l'entretenir. Et s'inclinant bien bas, il salua Hélène comme on salue une reine. La jeune fille sortit de salon. Elle était à bout de forces, assaillie par l'immense effort qu'elle venait d'accomplir pour se libérer et son amour menacé. La réaction venait, qui allait la laisser tout en larmes, le cerveau vide, les membres brisés. C'est d'une voix entrecoupée par les sanglots qu'elle prévint son père: il lui fut impossible de répondre tout de suite aux questions de sa mère, pour laquelle une seconde nerveuse nouvelle offrait les plus grands dangers. Et au fond de l'âme d'Hélène, cette pensée subsistait, qu'elle n'était pas sûre de la victoire et que Labouheyre n'avait pas décerné. Elle avait peur: elle n'avait pu dire de quoi; elle se sentait incapable d'avouer ses pressentiments sinistres à ses parents, qui ne les seraient pas compris. Cependant, le marquis avait rejoint Labouheyre, qui se promenait à grands pas, dans le vaste salon, l'air fatal, comme un héros romantique. Le jeune homme ne laissa pas à M. de Gérviel le temps de poser une question. — Monsieur le marquis, dit-il avec vivacité, je viens d'avoir avec Mlle de Gérviel une expli-

cation douloureuse pour moi, mais nécessaire. On m'a demandé de vous rendre la parole que vous m'avez donnée, et cette parole, je vous la rends. M. de Gérviel l'interrompit, surpris au delà du possible: — Voyons! ce n'est pas sérieux! que s'est-il passé? Labouheyre raconta à M. de Gérviel l'entretien qu'il venait d'avoir avec Hélène. Mais il eut le talent, tout en rapportant presque textuellement les paroles de la jeune fille, de diminuer leur importance et d'en faire la simple expression d'un caprice. M. de Gérviel resta sur cette impression. — Mon ami, dit-il à Labouheyre, vous connaissez les jeunes filles. L'idée du mariage les épouvanterait généralement au premier abord. Je ne retire donc pas ma parole. Laissez faire le temps: il a effacé plus d'un caprice, il a guéri plus d'une hésitation. Nous traversons, vous le savez, des circonstances trop douloureuses pour qu'un retard dans les fiançailles ne s'explique pas naturellement aux yeux du monde. Vous avez bien fait d'obéir à Hélène: c'est le plus sûr moyen de lui permettre d'apprécier la délicatesse de vos sentiments. Elle comprendra qu'elle s'est trompée. — Oh! s'écria le jeune homme avec impatience, comme vous êtes bon! Mais je n'épouserai jamais Mlle de Gérviel contre

son gré! — Je ne voudrais pas non plus qu'elle se mariât contre sa volonté! répondit gravement le diplomate. Si, au bout d'un certain temps, Hélène persistait dans sa résolution, je céderais. Ma parole, je vous l'ai toujours dit, est subordonnée au consentement de ma fille. Mais je suis sûr, ajouta-t-il en souriant, qu'il ne fait pas s'exagérer l'importance de ce qui ne peut être qu'une boutade — assez naturelle en somme. Ma maison vous est toujours ouverte. Vous avez assez de tact, de discrétion, de gentillesse, pour que le caractère mobile d'une jeune fille revienne sur une impression fortuite. — Nous nous reverrons donc, puisque vous m'avez autorisé, dit Labouheyre. Mais je vous demande la permission de me retirer sans bruit, démissionnant, dignement, si Mlle de Gérviel persiste à me méconnaître. Il prit congé du marquis, qui entra dans la chambre de sa femme. Hélène sanglotait près de sa mère. Mme de Gérviel lui disait: — Ma chère enfant, tu sais bien que les choses ne se passent pas ainsi. Je me figure toujours que tu as besoin d'être dirigée, soutenue comme aux jours de ton enfance. Si je vivais encore quand tu serais vieille à ton tour, je continuerais à voir en toi l'enfant que j'ai bercée, et je voudrais, comme

maintenant, être pour toi la confidente dévouée, qu'il faut écouler, à cause de son expérience et de sa tendresse. C'est guidé par notre affection pour toi que nous avons accepté la demande de M. de Labouheyre. Est-il certain que nous nous trompons? N'obéis tu pas à un mouvement de l'âme, qui sera éphémère, en reposant le parti que nous avons choisi? Hélène était incapable de répondre. Ses larmes l'étouffaient. — Ma fille, dit le marquis, tu réfléchiras, j'en suis convaincu, aux paroles de ta mère. Tu te souviendras aussi que le père de M. de Labouheyre explorateur célèbre, l'homme du plus grand mérite, m'a rendu des services signalés, au cours de ma carrière diplomatique, et que son oncle, Zoria Velatro, m'a sauvé la vie à Lima. Il était donc tout naturel que je réserve ici un bon accueil à sa fille, au neveu de ceux à qui je dois tout. Il était naturel aussi que nous songions à lui pour entrer dans notre famille, car sans le rapport de la naissance, de l'éducation de la fortune et de la valeur personnelle, ce jeune homme répond à toutes les exigences que nous pourrions avoir. Hélène se taisait. Témoin de l'insigne déception de sa fille, M. de Gérviel ajouta: — Je n'ai donc pas voulu reprendre ma parole, car il se peut que toi-même, tu changes d'a-

vis. Crois-moi, Hélène, cela n'est pas rare. Mais je te jure, — ta mère et moi, nous te jurons — que la parole que j'ai donnée est subordonnée — je l'ai dit à M. de Labouheyre — à ta propre volonté. Jamais, nous vivants, n'épouserons un homme contre ton gré. Nous attendrons que tu te prononces. Tout ce que nous voulons éviter, c'est que l'acte le plus important de ta vie ne soit influencé par l'humeur d'un instant. Ainsi, Hélène avait gagné sa cause! Elle était sûre de l'avoir, désormais! Les mauvais pressentiments n'existaient plus; elle serait maîtresse de sa destinée! Avec fermeté, elle embrassa son père et sa mère et, dans une même étreinte, les tint longtemps enlacés sur sa poitrine, où les sanglots s'apaisaient. Pendant ce temps, que faisait Labouheyre? Son premier soin fut de s'attarder dans une voiture fermée qui, par un hasard vraiment providentiel, passait dans l'avenue Henri-Martin. Le jeune homme se méfiait de l'état d'écrasement dans lequel il ne voulait pas être exposé à rencontrer des figures de connaissance, devant qui, peut-être il n'eût pu suffisamment cacher le bouleversement de sa physionomie et l'agitation de ses pensées. Il donna l'ordre au cocher de faire un tour au Bois, par l'allée

de la Vierge. Et, accablé, il se laissa choir sur les coussins. — C'était donc vrai! Il était "roulé" à son tour! Et par qui? par une novice, par une Agnès pas démaillée! Certes, il avait manœuvré de façon à ne pas rendre le défaite éternelle. Les apparences étaient sauves. Il pouvait encore, à la rigueur, profiter d'un hasard... Le hasard?... Ce simple mot débâta en lui toute une association d'idées: — Voyons! se dit-il, faisons notre bilan. Tout est cassé, il n'y a pas de doute. La petite ne vaudra jamais: mon galbe ne lui revient pas. Elle est de l'espèce des péronnelles! Il n'y a pas à compter avec une surprise des sens avec ces filles-là. Mon seul atout, c'est le père, mais ce vieux Gréonte ne résistera pas cinq minutes aux pleursicheries de sa demoiselle! Je suis frit! Fricassé! Et pourtant, il faut que ce mariage se fasse! Il le faut puisque Kirk Alphas le veut!... Il le faut puisque, maintenant, je le veux aussi! Pas d'erreur, me voilà piqué, allumé, flambant!... Si je ne me connaissais pas, je croirais que je suis amoureux!... Etait-elle assez jolie, la maîtresse